

# 1906 - 1956

par

**Pierre MONATTE.**

(1)

-----

On a prétendu que c'était le syndicalisme révolutionnaire qui avait ouvert les portes en France et en Italie au stalinisme. Si le syndicalisme a ouvert la voie à quelqu'un dans notre pays, c'est aux véritables partisans des Soviets du début de la Révolution russe. Mais tout de suite, dès que nous eûmes compris, en 1923-24, que les Soviets étaient reniés là-bas, nous nous dressâmes contre ce qui devait devenir le stalinisme. Nous avions, non sans hésitation, apporté notre adhésion au parti communiste, croyant avoir affaire à un parti tout différent de ceux que nous avions connus, partis d'électeurs et de citoyens. Sa base de cellules d'usines promettait un recrutement prolétarien. Son idéal était la réelle émancipation des travailleurs. Assez vite, nous dûmes déchanter. Les cellules d'usines furent mises au pas. Quant à l'émancipation des travailleurs, elle fut transformée en Russie en assujettissement à l'État-patron, au capitalisme d'État, à l'État totalitaire plus implacable que le capitalisme ordinaire.

En 1956, cinquante ans après Amiens le mouvement syndical français est dans une situation difficile. Il est tronçonné en quatre ou cinq C.G.T. Le millerandisme a gaillardement pris sa revanche. Le guesdisme aussi. Au lieu d'un seul syndicat, groupement ouvrier essentiel selon la charte d'Amiens, on voit autant de syndicats, de fédérations, d'unions départementales qu'il existe de C.G.T.

On court au *Bureau international du Travail* d'Albert Thomas ou au *Comité économique et social des Nations unies* et au *Conseil économique*; on s'y rend sans mandat étudié par l'organisation ouvrière à qui l'on ne rend pas compte du travail effectué. Quel travail d'ailleurs? Exactement celui qu'on faisait au *Conseil supérieur* d'antan. Les nouveaux moulins ne donnent pas meilleure farine.

Le parti, lui, ne se contente pas d'un accord, circonstanciel ou non. Le parti communiste a mis la main, une main pesante, sur les syndicats dont il se sert pour toutes ses besoges. Si la France n'a pas connu le sort de la Tchécoslovaquie, ce n'est pas la faute des grèves Molotov de 1947-48.

Est-ce à dire que la charte d'Amiens soit périmée? Il faut regarder quel était son sens profond. Il était clair: ne pas permettre à la classe ouvrière d'être roulée. Roulée, ni par ses ennemis, ni par ses faux amis, ni par ses propres délégués mal tenus en main.

Dans l'histoire française, il ne manquait pas de révoltes politiques qui s'étaient retournées contre la classe ouvrière. Il n'en serait pas de même en cas de révolution sociale.

L'exemple de la Révolution russe est là maintenant. Le parti, le parti communiste, a trahi la révolution et la classe ouvrière. Ce sont des ouvriers montés au pouvoir qui ont été les auxiliaires de Staline pendant trente ans. L'exemple de ces anciens étudiants ouvriers, les Krouchtchev et les Boulganine, est significatif. Staline les a remarqués au cours des premières luttes au sein du parti russe. Ils déclaraient alors: assez de discussions et de chicanes d'idées; ce qu'il faut c'est édifier l'État ouvrier. Pour eux, les principes socialistes étaient chose secondaire. L'essentiel, c'était de bâtir l'économie nouvelle, l'État nouveau, et de les bâtir n'importe comment, à n'importe quel prix. Mais eux aux premiers rôles. Résultat: un capitalisme d'État, un despotisme ouvrier avec Tchéka et camps de concentration, une bureaucratie ouvrière écrasant la classe ouvrière.

(1) Introduction à la brochure sur le *Cinquantenaire de la Charte d'Amiens* publiée par l'*Union des Syndicalistes*, en octobre 1956. Elle deviendra l'annexe du septième chapitre de *Trois scissions syndicales*, Les Éditions ouvrières, 1958.

Djilas a eu raison de dire: c'est le parti qui nous a menés où nous sommes. Jugement qui a trouvé un écho profond dans les démocraties soi-disant populaires et dans la vaste Russie.

Le parti a trahi sa tâche. Mais les syndicats? Marchant à la traîne du parti, ils n'ont pas moins trahi leur propre tâche.

La charte d'Amiens s'inspirait de la charte de la 1<sup>ère</sup> Internationale: *l'émancipation des travailleurs ne serait l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes*. Cela supposait que les travailleurs seraient capables du difficile effort qui était indispensable. Capables de le faire. Résolus à le faire. Ne se remettant de ce soin sur personne.

Il ne suffit pas, on le voit maintenant après la Révolution russe, d'exproprier les capitalistes. Il faut que les ouvriers soient capables de gérer la production et la nouvelle société. Il faut avoir préparé l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique pour rendre viable une société d'hommes libres et fiers, ainsi que l'avait conseillé Pelloutier. Faute de cela, comment peut-on espérer que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, puisse devenir groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale?

La charte d'Amiens est-elle périmée?

Elle l'est sûrement si la classe ouvrière a perdu confiance en elle, si elle ne pense qu'au sport, au cinéma et à la belote, si elle renonce à tout espoir dans le socialisme et dans son émancipation.

Au sortir de deux guerres mondiales et de plusieurs révolutions décevantes, la classe ouvrière connaît un profond malaise. Hier elle croyait fermement avoir prise sur les événements. Aujourd'hui, elle le croit moins, peut-être ne le croit-elle plus?

Les problèmes qui se sont posés à elle depuis la Libération elle n'a pas su les aborder ni les résoudre. Les différentes nationalisations ont bénéficié surtout à la bourgeoisie et aux technocrates. La Sécurité sociale, qu'elle aurait dû mettre au point rapidement avec l'aide des syndicats d'employés de cet organisme, se traîne en attendant de devenir une administration d'État. Les comités d'entreprises, elle n'a rien su en faire, alors qu'ils auraient pu devenir des forteresses syndicales, petites ou grandes.

Comment réagir? Les propositions de constituer un travaillisme français le permettraient-elles? C'est plus que douteux. Il ne s'agit pas de transposer en France ce qui s'est produit en Angleterre. Là, un puissant mouvement trade-unioniste, ayant échappé au morcellement, a laissé s'adosser à lui le parti travailliste. Ici, notre mouvement morcelé n'offre aucune aide solide. Et quelle force lui donneraient les partis ou morceaux de partis, depuis le parti socialiste, le radicalisme mendésiste jusqu'au M.R.P.? Une partie du mouvement syndical, celle qui se dit libre, risquerait fort d'être la proie de tous les petits politiciens bourgeois qui n'ont pas trouvé à faire carrière ailleurs.

La saine réaction, plus dure, moins spectaculaire, est toute différente. Reste à savoir si le travailleur français de 1957 en est capable. Au lieu de confier à d'autres, politiciens ou technocrates, la défense de ses intérêts présents, qu'il s'en charge donc lui-même. Au lieu de copier l'expérience russe, qu'il en tire d'abord la leçon et qu'il la médite soigneusement.

Certes, le militant syndicaliste de 1956 est différent du militant syndicaliste de 1906. Alors il y avait des risques graves à courir. Aujourd'hui beaucoup espèrent trouver des avantages personnels. Alors, il y avait une foi à laquelle on se donnait. Aujourd'hui, c'est trop souvent une carrière sans foi. D'où un divorce fréquent entre le fonctionnaire syndical et les militants d'atelier.

Une nouvelle génération de militants - militants d'atelier, militants syndicaux - est-elle capable de naître et de se rassembler?

Le militant syndicaliste de 1906 n'avait pas cherché à singer le militant de 1869, celui de la 1<sup>ère</sup> Internationale. Il en avait retrouvé la pensée et l'avait adaptée aux besoins du moment. Forts de l'expérience des tentatives révolutionnaires ou réformistes dernières, résolus à poursuivre malgré tout l'émancipa-

tion de leur classe et à faire un monde sans exploitation, se trouvera-t-il en 1956 assez de travailleurs pour redonner vie à la charte d'Amiens de 1906 et à celle de la 1<sup>ère</sup> Internationale? Espérons-le.

**Pierre MONATTE.**

---